



**DÉPARTEMENT DU RHÔNE**  
**Communauté de L'OUEST RHODANIEN**  
**Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du jeudi 4 octobre 2018**

Absents excusés :

Agnès ROUX a donné pouvoir à Guy JOYET,  
 Dominique BELTRAMI a donné pouvoir à Géraldine CHEVRET,  
 Cédric GIRAUD a donné pouvoir à Maxime MICHALLET.

Aude CAUDRON est nommée secrétaire de séance.

1. Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 septembre 2018 : il est adopté à l'unanimité.

**Délibérations par les membres du Conseil Municipal pour :**

**FINANCES :**

2. **Décision modificative n°2 du budget en cours :** Michel PERRIN explique qu'il faut d'une part régulariser 2 mandats de 2017 par des écritures d'ordre (pas d'impact sur la trésorerie), pour un montant de 5 127 €.

Par ailleurs, inscription au budget des opérations pour compte de tiers suivantes qui n'étaient pas prévues :

- Convention d'électrification Berger/Fournier
- Convention d'électrification Bélitrand
- Désaffectation chemin Zaessinger

Pour un montant total de 19 787.56 €.

Ces opérations de travaux font l'objet d'une convention et ont pour particularité d'être remboursées à l'euro près par le pétitionnaire, elles n'ont donc pas d'incidence sur le budget.

Le montant global ajouté au budget en dépenses et en recettes d'investissement est de 24 914.56 €.

Accord du Conseil Municipal sur le vote de la DM2 du budget en cours.

3. **Convention de fourrière avec la SPA de Lyon, renouvellement pour l'année 2019 :** le conseil doit se prononcer sur le renouvellement de la convention avec la SPA pour l'année 2019.  
 Guy JOYET rappelle que cette convention permet à la commune de pouvoir conduire les animaux récupérés errants ou en divagation à la fourrière ; le coût est de 0.40€ par an et par habitant, contre 0.35€ pour 2018.

Accord du Conseil Municipal pour signer cette convention avec la SPA de Lyon.

4. **Changement de prestataire pour la fourniture de gaz naturel :** Michel PERRIN explique que le contrat avec Total Gaz arrivant à échéance au 1<sup>er</sup> novembre 2018, 4 fournisseurs ont été consultés (Antargaz, Total Gaz, Direct Energie, ENGIE) ; la meilleure offre provient de Direct Energie, qui propose l'abonnement le plus bas ; par ailleurs, les tarifs sont indexés sur les tarifs réglementés en vigueur, avec une réduction de 10% sur le prix du KWh.

Michel PERRIN précise que nous sommes encore liés à Total Gaz jusqu'en 2020 pour la bibliothèque et le logement situé au-dessus car le contrat a été souscrit plus récemment ; une négociation est en cours avec les fournisseurs d'électricité et de téléphonie pour optimiser les prix.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le choix de Direct Energie comme nouveau prestataire.

## **5. Projet des associations football et tennis :**

Lors de la réunion du 25 septembre dernier, ces 2 associations, qui regroupent 130 adhérents, ont exprimé leurs besoins devant les élus du Conseil et réitéré des demandes récurrentes depuis le début du mandat.

Le tennis club du Popey souhaite la construction d'un nouveau court attenant au premier situé route de Savigny.

Le football club souhaite quant à lui la construction d'un terrain d'entraînement en synthétique.

Guy JOYET pense que ces 2 demandes sont légitimes, vu le nombre d'adhérents et l'état des installations actuelles ; il informe avoir demandé des devis aux entreprises : le coût estimatif des 2 projets s'élèverait à 300.000 euros ; des demandes de subventions aux Département, Région, Préfecture et fédérations seront rédigées sur l'exercice 2019 ; le Conseil Municipal acte à l'unanimité que ces travaux seront priorités pour succéder aux projets déjà enclenchés (achat maison bourg et aménagement de la gare).

Accord du Conseil Municipal sur la réalisation de ces 2 projets.

## **6. Compte-rendu des commissions :**

### **Commission scolaire et petite enfance :**

Pascal GIRAUD informe que la salle informatique du groupe scolaire est prête.

Les travaux d'insonorisation acoustique du réfectoire sont achevés.

### **Commission urbanisme :**

L'intégration de l'étude environnementale dans le PLU pose problème suite aux remarques faites par le Bureau d'Etudes « Latitude » ; une réunion est programmée avec ce dernier et la COR.

### **Commission voirie :**

Jean-Michel COQUARD explique que les travaux de voirie sur l'ensemble de la commune (VC et VIC) ont bien avancé :

- Tapis d'enrobé chemin des Vignes,
- Cheminements piétons routes de Savigny et de Pontcharra,
- Travaux chemin des Gouttes,
- Gestion des eaux pluviales à Ordilly,
- Travaux de raccordement, en vue de la pose du panneau lumineux.

Il restera à réaliser :

- Gestion des eaux pluviales au Bancillon,
- Création d'un coffret pour la borne électrique du marché forain.

### **Commission marché forain :**

Jean-Michel COQUARD annonce l'arrivée d'un nouveau primeur début novembre en remplacement de l'actuel.

**Commission associations et communication :**

Géraldine CHEVRET présente les travaux en cours :

- Préparation du bulletin municipal
- Commande des agendas
- Liste pour les chocolats des plus de 70 ans
- Installation d'une boîte à livres dans le village

**Date des prochaines manifestations :**

- Noël du personnel : vendredi 21 décembre 2018 à 18h30
- Vœux du Maire : vendredi 4 janvier 2019 à 18h30
- Accueil des nouveaux arrivants : samedi 2 février 2019 à 11h00
- 13-14/10/2018 : spectacle par la troupe de théâtre Popey's Comédie
- 14/10/2018 : randonnée pédestre à St Bel
- 20/10/2018 à 17h : spectacle de magie
- 20/10/2018 à 19h : réception au château d'Avauges par la boulangerie de la gare
- 21/10/2018 : concert EPI
- 27/10/2018 : repas dansant du club de l'âge d'or

**7. Questions et informations diverses :**

Guy JOYET informe le Conseil que la secrétaire générale sera remplacée pendant la durée de son congé maternité par une attachée territoriale embauchée à mi-temps et pour une durée de 6 mois ; elle complète ainsi son mi-temps actuel dans une autre commune ; le CDD prendra effet le 29 octobre prochain.

Table d'orientation : Michel PERRIN informe qu'une proposition sera faite par la société « Empreinte » courant octobre pour une livraison en début d'année 2019 ; les travaux de maçonnerie seront réalisés par nos agents.

**Annnonce des déclarations préalables et des permis de construire.**

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 8 novembre 2018 à 20h00**

**Présentation des compteurs Linky par la société ENEDIS à 19h00**

La séance est levée à 21h40.